



PARTAGE OSIRIS



Procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 avril 2024

Lieu : Espace Osiris – Allée des Prés du Record 41 – 1040 Echallens

Ordre du jour :

1. Accueil des participants
 - 1.1 Contrôle des présences
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Rapport du Comité
 - 3.1 Bilan des activités de l'année précédente (2023)
 - 3.2 Perspectives et projets pour l'année à venir (2024)
4. Rapport du Trésorier
 - 4.1 Présentation des comptes de l'année précédente
 - 4.2 Budget prévisionnel pour l'année en cours
 - 4.3 Vote pour l'approbation des comptes et du budget
 - 4.4 Vote pour cotisation 2024
5. Election des membres du Comité
 - 5.1 Structure du comité
 - 5.2 Présentation des candidatures
 - 5.3 Vote pour l'élection des membres du Comité
6. Points à l'ordre du jour proposés par les membres
 - 6.1 Modification des statuts
7. Questions diverses
 - 7.1 Ouverture de la parole aux membres pour toute question ou proposition non prévue à l'ordre du jour
8. Clôture de l'Assemblée générale
 - 8.1 Annonces finales
 - 8.2 Remerciements aux participants

AD
1
P

Personnes présentes : Selon feuille de présence annexée

Personnes excusées : aucune

Personnes externes présentes non comptées dans les votes : aucune

Assemblée co-présidée par Ozan Üründü et Carole Borgeaud

L'Assemblée débute à 18h40

1. Accueil des participants

1.1 Contrôle de présence

La liste de présence circule pour signature et compléments (adresse mail et N° de téléphone)

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour

Ozan Üründü lit l'ordre du jour qui n'appelle pas de demande de modification.

3. Rapport du Comité

3.1 Bilan des activités de l'année précédente (2023)

Ozan Üründü rappelle les différentes manifestations organisées par l'association et les ambassadeurs :

- 1^{er} juin 2023 : 1^{er} Apéritif du quartier (choix du logo)
- 26 août 2023 : Fête du quartier avec présentation de divers exposants
- 29 novembre 2023 : Halloween
- 6 décembre 2023 : St-Nicolas
- 3, 10 et 17 décembre : Dimanche de l'Avent

3.2 Perspectives et projets pour l'année à venir (2024)

- 17 mars 2024 Inauguration de la Maison de quartier
- 1^{er} avril 2024 Fête de Pâques (décoration d'œufs et poissons)
- 15 avril 2024 Début de la location de l' « Espace Osiris »
- 26 mai 2024 Vide grenier d'Osiris
- 9 juin 2024 Apéro des voisins (avec les voisins externes au quartier)
- Mai Jardins potagers (privatifs et communautaires)
- Octobre Halloween
- Décembre Noël – Fenêtres de l'Avent


2


4. Rapport du Trésorier

4.1 Présentation des comptes de l'année précédente

Au vu de l'argent mis à disposition par les investisseurs, les comptes sont positifs. Un bénéfice de CHF 3'942.11 (voir l'annexe 1)

4.2 Budget prévisionnel pour l'année en cours

Cette année 2024, les investisseurs sont encore là pour financer l'installation de la Maison de quartier et d'autres événements. Le budget a été écrit à « la pessimiste » afin d'être prudents (voir annexe 2).

4.3 Vote pour l'approbation des comptes et du budget

Les comptes et le budget sont acceptés à l'unanimité.

4.4 Vote pour cotisation 2024

Une longue discussion s'engage non sur le montant qui paraît juste à tous, mais au sujet de la phrase qui figure dans les statuts à l'article 10 que :

« ... libre lors de la première année d'adhésion... » Cette phrase doit disparaître pour la bonne compréhension. Il est discuté de la manière de communiquer l'appel à cotisation. Car l'application Urbapp n'est pas utilisée par tous. Il faudra qu'un courrier soit distribué à tous les résidents du quartier (par les gérances, papier et/ou mail ainsi que lors des AG des PPE). Cette lettre devra contenir, outre le code QR et l'Iban, un explicatif des avantages à faire partie de l'association :

- Location de la Maison de Quartier
- Location des potagers (il faut être membre de l'association pour pouvoir y avoir accès)
- Pouvoir participer à quelques fêtes organisées pour les membres seulement ou dont le prix est différent que l'on soit ou pas membre de l'association.

En plus du courrier, tous les canaux de communications seront activés afin de transmettre l'information.

Il est décidé, au vu de l'engouement, que les ambassadeurs paieront également leur cotisation. Il avait été évoqué que ceux-ci ne paient pas de cotisation vu l'aide qu'ils devraient apporter lors des événements du quartier organisés par l'association.

AD
3
A

5. Election des membres du Comité

5.1 Structure du comité

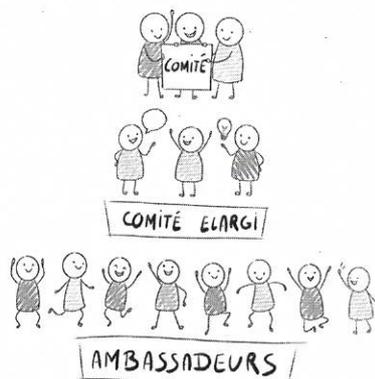
Comité 2023

Co-Présidence

Co-Présidence

Trésorier

Secrétaire



Ozan Üründü

Carole Borgeaud

Thierry Boschat

Anais Champion (Inspire)

5.2 Présentation des candidatures

Comité 2024

Co-Présidence

Co-Présidence

Trésorier

Secrétaire

Fabienne Weiss

Céline Denduyver

Thierry Boschat

Danielle Menoud

Comité élargi 2024

Responsable Maison de quartier

Responsable Jardins

Responsable Communication

Responsable Evénements

Francine Mosimann

Magali Russbach

Anja Flury

poste à pourvoir

5.3 Vote pour l'élection des membres du Comité

Les vérificateurs des comptes sont :

Magali Russbach

Anja Flury

Tous les membres sont élus tour à tour à l'unanimité par applaudissements.

Les signatures des deux anciens co-présidents de 2023 (M. Ozan Üründü et Mme Carole Borgeaud) sont radiées à la banque Raiffeisen pour le e-Banking. Les deux nouvelles co-présidentes (Mmes Fabienne Weiss et Céline Denduyver) de 2024 sont autorisées à signer le e-Banking.

cb
4
ju

6. Points à l'ordre du jour proposés par les membres

6.1 Modification des statuts

À l'article 5, alinéa ii, les ambassadeurs sont exemptés de cotisation. Il est décidé à la majorité (2 abstentions) de supprimer cette fin de phrase.

7. Questions diverses

7.1 Ouverture de la parole aux membres pour toute question ou proposition non prévue à l'ordre du jour

Voici les questions qui ont été posées :

- comment rejoindre l'association ou devenir ambassadeur ?
Réponse : il suffit d'envoyer un mail à l'adresse secrtaire@partage-osiris.ch en payant sa cotisation, le résident du quartier devient membre de l'association.
- Sujets co-propriété : places de jeux, bac à sable, pataugeoire
Réponse : ce sujet ne regarde pas l'association. Il faut s'adresser à Urbagestion.
- Activité 1^{er} août ?
Réponse : cette année, l'association ne se joindra pas à l'organisation du 1^{er} août dans le quartier. Il y a des manifestations prévues dans le bourg d'Echallens.
- Fête de l'été ?
Réponse : l'inauguration du quartier sera organisée par les investisseurs à la fin de l'été.
- Information « Save the date » pour les événements.
Réponse : un groupe Whatsapp « Événements » existe ainsi qu'un onglet sur l'application Urbapp.
- Propositions :
 - o Ouvrir une boîte aux lettres avec les communications sur l'association et les membres
 - o Groupe d'accueil des nouveaux habitants pour présenter l'association (y compris les anciens)
 - o Mettre sur le flyer le lien sur l'association, les statuts, le QR d'adhésion
 - o Sensibiliser les gérances avec un formulaire pour les nouveaux arrivants à retourner à l'association.

CD
5
Jeu

8. Clôture de l'assemblée Générale

8.1 Annonces finales

8.2 Remerciements aux participants

Un petit cadeau de remerciement est offert aux deux Co-Présidents sortants.

Le Co-Président, Ozan Üründü clôt la séance à 19h53. Un moment de rencontre suit.

Pour le Comité 2024

Les co-président(e)s:

Mme Fabienne Weiss



Mme Céline Denduyver



Le/la secrétaire :

Mme Danielle Menoud

